

en partenariat avec :

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 2 mai 2023

APPEL À PROJETS 2023 POUR LA PRÉVENTION NUTRITIONNELLE ET LE SPORT-SANTÉ



Programme Réunionnais de Nutrition et de lutte contre le Diabète



Lancement de l'appel à projets 2023 pour la prévention nutritionnelle et le sport-santé à La Réunion

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'appel à projets régional « Prévention nutritionnelle et sport-santé » est lancé par l'ARS La Réunion, en partenariat avec la DRAJES, la Région Réunion et la DAAF.

Cet appel à projets soutiendra des actions de prévention et de promotion de la santé en matière de nutrition et sport-santé répondant aux objectifs du Programme Réunionnais de Nutrition et de lutte contre le Diabète (PRND 2020-2023).

Les opérateurs de terrain sont invités à prendre connaissance du cahier des charges et à transmettre leurs projets avant le 5 juin 2023 inclus.

L'appel à projets « Prévention nutritionnelle et sport-santé » 2023

Contexte

Le PRND 2020-2023 fixe les priorités d'action pour l'amélioration de l'état nutritionnel de la population réunionnaise.

Dans ce contexte, l'ARS La Réunion, avec le soutien de la Délégation régionale académique à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports de La Réunion (DRAJES), la Région Réunion et la Direction de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DAAF), lance un appel à projets doté d'une **enveloppe de près de 1,2 millions d'euros**.

Les projets retenus devront porter de nouvelles actions, ou la reconduction d'actions précédemment soutenues et ayant apporté la preuve de leur efficacité.

Objectifs visés par l'appel à projets

La finalité des projets retenus sera d'**améliorer les comportements nutritionnels de la population mais aussi l'environnement quotidien** permettant d'agir globalement et individuellement sur la santé nutritionnelle des personnes.

Les outils et/ou dispositifs déployés seront conformes aux repères nutritionnels des nouvelles recommandations du PNNS 4 (Plan national nutrition santé de 4^{ème} génération).

Les projets devront porter **des interventions nutritionnelles globales**, agissant sur l'alimentation mais aussi sur l'activité physique, et s'adresser prioritairement aux publics suivants :

- **Femmes enceintes, enfants de moins de 6 ans et leurs parents,**
- **Enfants et adolescents, principalement en milieu scolaire,**
- **Habitants des quartiers prioritaires** (principalement quartiers prioritaires de la politique de la ville - QPV), habitants des Hauts et de l'Est de La Réunion.

Les projets concernant les personnes en situation de précarité feront l'objet d'une attention particulière, dans une logique de réduction des inégalités sociales de santé.

Qui est concerné et comment répondre à l'appel à projets ?

Tous les détails de l'appel à projets sont à retrouver dans le cahier des charges diffusé sur le site internet de l'ARS : périmètre de l'appel à projets, modalités d'intervention attendues, conditions générales d'éligibilité...

Le présent appel à projet est **ouvert à tous les acteurs contribuant directement ou indirectement à la santé de la population, sans limitation** : établissements de santé, établissements et services sociaux et médico-sociaux, collectifs de professionnels de santé libéraux, structures d'exercice coordonné et réseaux de santé, promoteurs de prévention en santé, collectivités locales, associations de patients et

d'usagers du système de santé, associations œuvrant dans le champ de la santé ou de l'animation et du développement social...

L'appel à projets est diffusé à compter du 2 mai 2023 et **les opérateurs ont jusqu'au 5 juin 2023 inclus pour y répondre.**

Les dossiers doivent être transmis à l'ARS La Réunion **uniquement par voie électronique à l'adresse mail suivante : ars-reunion-fir@ars.sante.fr**

Lors de l'envoi mail, l'opérateur précise dans l'objet du mail : « **PRND-AAP-Nutrition-Intitulé du projet** ». Les dossiers incomplets, ou adressés en retard, ne seront pas traités.

>>> Retrouvez plus d'informations (cahier des charges, formulaires type, contacts...) sur le site de l'ARS La Réunion : [cliquez ici](#)

Bilan des appels à projets 2021 et 2022

Depuis 2021, l'ARS La Réunion diffuse chaque année un appel à projet dédié à la santé nutritionnelle.

Cette démarche vise à renforcer la coordination et la mutualisation des fonds publics disponibles, à simplifier l'accès à la subvention publique sur une thématique prioritaire de santé, et à faire émerger de nouveaux promoteurs et de nouvelles actions au service de la population.

Au partenariat initial avec la DRAJES, se sont successivement associées, en 2022 et 2023, la Région Réunion et la DAAF.

En 2021, l'appel à projets a permis le financement de 28 nouveaux projets pour un montant total de 550 000 €.

En 2022, 47 projets ont reçu un avis favorable de financement pour un montant de 1 050 000 €.